



Diocèse de **Reims**
et des **Ardennes**

Espace Missionnaire Montagne Val d'Or

www.paroisses-montagnevaldor.com

FICHE PRATIQUE POUR L'ANIMATION D'UNE EQUIPE LITURGIQUE

- I. **Prendre un temps de prière et de partage** à partir des textes du dimanche ou de la solennité/fête à préparer.

- II. **Rédiger un mot d'accueil** court (qui sera lu avant le processional d'entrée) pour :
 - Resituer le dimanche et/ou la fête (solennité) dans le temps liturgique ;
 - Accueillir d'éventuel célébrants de passage, des représentants des collectivités territoriales, les familles en deuil, les enfants de la catéchèse, les fiancés, les catéchumènes... ;
 - Rappeler le contexte social ou l'actualité, si nécessaire ;
 - Mentionner éventuellement la quête *impérée*¹.

Ce mot d'accueil ne consiste pas en un commentaire de la parole de Dieu. Il est différent du mot d'introduction définit lui-même par le n°50 de la P.G.M.R.

« Après la salutation au peuple, le prêtre, ou le diacre, ou un ministre laïc, peut, par quelques mots très brefs, introduire les fidèles à la messe du jour. »
(P.G.M.R. n°50, extrait)

¹ Du latin *imperium* (pouvoir, souveraineté), c'est-à-dire ordonnée par l'évêque. Quête faite dans un esprit de solidarité et d'ouverture. Elle est affectée à une cause spécifique. (cf. annuaire diocésain)

III. Rédiger les intentions de prière universelle selon les quatre thèmes suivants :

- pour les besoins de l'Église ;
- pour les dirigeants des affaires publiques et le salut du monde entier ;
- pour ceux qui sont accablés par toutes sortes de difficultés ;
- pour la communauté locale.

La prière des fidèles doit être actuelle, brève, claire et sous forme de demande faite à Dieu. Il ne s'agit pas de prier pour nous les personnes présentes, il y a toutes les oraisons de la messe pour cela. L'intention pour la "communauté locale" ne signifie pas l'assemblée, mais des réalités telles, les fiancés de la paroisse, une usine en difficulté de notre espace, etc.

« Il faut que les intentions soient sobres, composées avec une sage liberté et en peu de mots, et qu'elles expriment la supplication de toute la communauté. Elles sont dites de l'ambon. » (P.G.M.R. n°71, extrait)

IV. Choisir les chants proposés par « l'équipe chant » parmi la sélection trimestrielle ou pour le temps liturgique (selon le cas).

Chant d'entrée, chant d'offertoire et chant de communion. Rappelons que La liturgie prévoit qu'on chante un chant d'offertoire (cf. P.G.M.R. n°74) ou que l'on joue une pièce de musique pendant la procession des dons.

La procession qui apporte les dons est accompagnée par le chant d'offertoire ... qui se prolonge au moins jusqu'à ce que les dons aient été déposés sur l'autel. [...] Le chant peut toujours accompagner les rites de l'offertoire, même lorsqu'il n'y a pas de procession des dons. (P.G.M.R. n°74, extrait)

Il n'est pas prévu traditionnellement de **chant d'envoi** : la procession de sortie est normalement accompagnée par une pièce instrumentale. La proposition d'un chant d'envoi est donc une coutume plutôt qu'une règle.

Les **chants de l'ordinaire** de la messe devront être choisis avec grand soin. Ils doivent pour la grande majorité épouser parfaitement le texte officiel de la liturgie (Kyrie, Gloria, Alléluia, Sanctus, Anamnèse, Agnus Dei), y compris les textes de la grande tradition que sont le Credo et le Notre Père.

Une fiche complémentaire concernant les chants de la messe vous sera transmise ultérieurement pour vous apporter de plus amples précisions.

V. **Veiller à l'acheminement des textes** dans chaque église en concertation avec l'équipe d'accueil paroissial ('secrétariat') :

Au début de la semaine précédant la célébration, la totalité de ces textes sera transmise à l'adresse infosvaldor@gmail.com pour qu'ils puissent être postés sur le site internet de l'espace missionnaire à la page de la "messe des dimanches". On pourra ainsi imprimer librement :

- **Les feuilles de messes ;**

Outre les chants, et spécialement le psaume, cette feuille devra contenir, lorsque c'est possible, également les lectures ; mais en tenant compte du fait que la liturgie de la Parole suppose plutôt l'écoute attentive que la lecture mentale dans sa feuille.

- **Les textes du mot d'accueil et de la prière universelle ;**

Ils seront à déposer en double exemplaire sur un coin de l'autel à destination du célébrant et du (ou des) lecteur(s). Le mot d'accueil sera lu depuis le pupitre du chantre, et la prière universelle qui prolonge la liturgie de la Parole depuis l'Ambon.

- **La liste des défunts ;**

Pour mémoire, la liste des défunts confiés par les paroissiens à la prière de l'Eglise sera lue en intégralité depuis l'ambon à la fin de la prière universelle. Seront ajoutés naturellement les noms des baptisés et des mariés du week-end.

Pour ce qui est des défunts de la semaine, cette liste sera confiée au célébrant principal pour être lue au *memento* des défunts dans la prière eucharistique.

- **L'agenda et les annonces de la paroisse et/ou de l'espace missionnaire.**

Un temps court sera réservé après *la prière après la communion* pour faire les annonces de la paroisse et/ou de l'espace missionnaire.

VI. **Prendre contact** avec le(s) sacristine(s) ou le(s) sacristain(s) des églises concernées (cf. site internet), suivant la nécessité liturgique.

Par exemple, pour la mise en place d'un geste significatif, fleurissement spécifique, processions d'entrée ou des dons développées, quêtes particulières, etc.

VII. **Trouver des lecteurs et des ministres de la communion (acolytes)**, avant le jour de la célébration (en amont : téléphone, sms, mail, etc.)

- des lecteurs pour : le mot d'accueil, la Parole de Dieu, la prière universelle et les annonces paroissiales... ;
- des acolytes pour : apporter les offrandes en procession et distribuer la communion.

